

CONSEIL DE QUARTIER CENTRE-BOURG FONSORBES

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 20 AVRIL 2021

Présents : Mesdames MECHAIN, VITET, Messieurs BATAILLE, BONNET, RUBIO, SCHIESARO, SEVERAC

Excusés : Mme DAUBEZE, Mr BAQUIE,

Est proposé comme secrétaire de séance Mr SEVERAC Jean, proposition adoptée à l'unanimité

La séance est ouverte à 18h00.

ORDRE DU JOUR

- 1/ Règlement intérieur : proposition et adoption.
 - 2/ Tri sélectif : consultation et emplacements.
 - 3/ Ralentisseurs rue de la poste et rue du 8 mai 1945
 - 4/ divers
 - 5/ ordre du jour et fixation date de la prochaine réunion.
-

1/ REGLEMENT INTERIEUR

Lecture de la proposition du règlement intérieur

Modification à apporter à l'article 5, remplacer le terme « non justifiées » par « non-excuses » dans la partie de la phrase ..., à savoir 3 absences consécutives et non excusées, la perte de qualité de membre du conseil de quartier...., le reste sans changement.

Règlement intérieur adopté à l'unanimité

Discussion sur les jours de réunion possibles, il a été décidé que les réunions se tiendraient soit le mardi soir, soit le samedi matin de façon alternative afin que les différents membres puissent y assister et que personne ne soit lésé par des contraintes de plannings professionnels.

Demande de la possibilité d'afficher le jour et l'heure des réunions sur les panneaux lumineux de la ville afin d'inciter les citoyens à participer.

2/ TRI SELECTIF

Après avoir pris connaissance de la proposition émanant de l'Agglo du Muretain sur les emplacements prévus pour l'implantation des « colonnes bleues », containers de récupération

papiers et cartons, il est étudié la répartition déjà existante sur le centre bourg par des collecteurs enterrés et les 2 emplacements prévus sur notre quartier c'est-à-dire l'allée du vignon et parking du cimetière. Mr Bonnet remarque que l'emplacement du cimetière amputera celui-ci d'une place de parking.

Il est retenu que ces 2 emplacements apparaissent bien prévus, la possibilité pour les habitants de stationner pour le déchargement des papiers et cartons est effective, la zone prévue pour les camions qui relèvent ses containers reste accessible.

D'autres emplacements sont évoqués dans ce secteur mais les terrains ne semblent pas facile d'accès et ne comportent pas de parking : route de Tarbes à l'angle de la rue de la bascule, ce terrain appartient-il à la mairie ou a-t-il été vendu par le mandat précédent ?

Le nombre de containers est-il défini ou sujet à évolution dans le futur, en emplacements et en nombre ?

Il apparait une zone, comprise au nord de notre quartier, zone entre la route de Fontenilles et l'impasse des 4 vents, dépourvue d'emplacements et donc de containers accessibles, ceux enterrés à l'entrée de la route de Fontenilles sont inclus dans la résidence, donc privés, avec impossibilité d'accès extérieurs. Proposition est faite d'étudier un emplacement supplémentaire sur le rond-point des cyprès si l'accès de camions est possible, avec une végétalisation esthétique autour pour limiter la vue de ces containers disgracieux (valable pour tous les containers de la ville, car il faut bien avouer l'inesthétisme de ces bacs).

Qu'en sera-t-il de containers pour les différentes résidences privées du bord de la route de Tarbes, conserveront-elles leurs containers jaunes, devront elles utiliser les colonnes bleues ?

3/ RUE DE LA POSTE ET RUE DU 8 MAI 1945

Sujet traité dans l'instant, l'information étant très récemment communiquée.

Après une très brève étude sur place, il apparait que les avis sont partagés par les riverains évoquant vitesse excessive et nuisances sonores.

Il est dommageable de noter l'absence d'avis des riverains directs sur les propositions même si un des coussins se trouvera devant la personne qui les a demandés. Mr BATAILLE a précisé que la proposition du Muretain Agglo, suite à la demande de la mairie de proposer une étude pour ralentir la vitesse dans ces ruelles, n'était parvenu à la mairie que très tardivement et que par un hasard du calendrier cela était 48h avant notre réunion du conseil de quartier.

Le conseil de quartier centre bourg est tout à fait d'accord pour que la vitesse puisse être réduite dans ces 2 rues, car il constate également que l'augmentation de la circulation est très forte due au contournement des travaux de la route de Tarbes et valide donc le dispositif de coussins berlinois qui complète celui des autres rues du centre, laissant aux professionnels l'emplacement exact des coussins, ceux-ci étant les plus avisés pour y répondre.

Le conseil de quartier demande qu'à la fin des travaux de réhabilitation de la RN 632 soit fait une consultation des riverains de la rue de la poste et de la rue du 8 mai 1945 afin d'en décider le maintien ou le retrait de ces coussins et le bilan des améliorations liées à ceux-ci.

Le conseil de quartier demande également que soit envisagée l'installation d'un radar pédagogique et que soient effectués régulièrement des contrôles de vitesse dans ces rues qui possèdent des voies cyclables à contre sens de la circulation.

4/ QUESTIONS DIVERSES.

- **RN 632** Il a été répondu à la mairie que le mardi était le jour retenu pour la réunion d'information sur les travaux de la 632, l'horaire peut être décalé à 20h00. Il apparaît que des propriétaires de garage avec sortie sur la route de Tarbes n'ont pas été conviés aux réunions de présentation du projet.

Il est demandé à la mairie d'être beaucoup plus vigilante sur le maintien des accès piétonniers et vélos sur les trottoirs et éléments de voirie qui leur sont destinés, sur les accès handicapés et entrées et sorties de propriétés personnelles. Mr BONNET en ayant saisi la municipalité sur un cas précis.

Il serait souhaitable que pendant toutes les phases de travaux, des feux indiquant les temps d'attente soient mis en place, cela incitant les automobilistes à la patience.

- Lors de la prochaine réunion du conseil, Mme VITET nous présentera l'étude de la CAUE du quartier calvaire et parc des lavoirs, les documents devraient être distribués aux membres en amont de celle-ci.

5/ PROCHAINE REUNION

Dans l'état actuel de notre activité et en attente de la réunion sur la réhabilitation de la route de Tarbes, avec son impact sur notre quartier, il est impossible de fixer un ordre du jour pour la prochaine réunion, seule la date **du samedi 12 juin 2021 à 10 heures** est retenue ; l'ordre du jour sera fixé ultérieurement et conformément au règlement intérieur.

La Séance est levée à 20h15